

à des expériences sans lendemain sur le plan de la composition musicale.

Le public du théâtre en prose a plusieurs longueurs d'avance dans le domaine du renouvellement des lieux de représentation — qui sont pour lui autant de « lieux d'écoute ». Il suffit pour s'en convaincre de se souvenir, par exemple, du travail de Luca Ronconi, Thomas Ostermeier ou de Peter Stein. Quand Renzo Piano a créé pour *Prometeo* une structure d'écoute à l'intérieur de l'église San Lorenzo à Venise, la musique de Luigi Nono a investi le lieu et l'a transformé immédiatement en salle de concert. En abordant plus librement la notion de lieu dédié, le théâtre renouvelle au plus profond le genre et crée des générations de spectateurs curieux et attentifs. Plutôt que de limiter les enjeux en cherchant à soumettre l'écriture de pièces à ces nouveaux concepts architecturaux, il conviendrait de mettre l'accent sur les politiques pédagogiques en direction des publics peu ou pas assez concernés par la musique contemporaine. Il ne sert à rien d'investir dans des acoustiques dont l'originalité et le potentiel ne sont perceptibles qu'à une minorité d'auditeurs. C'est à travers la formation (et donc le renouvellement) du public que l'on pourra mettre en œuvre le potentiel des nouvelles salles à accueillir la musique de notre temps.

David Verdier

## Dissonance

Austritt der Schweizer  
Musikhochschulen aus der  
Dissonance-Herausgeberschaft

Die Konferenz der Musikhochschulen der Schweiz (KMHS) hat beschlossen, aus der Dissonance-Herausgeberschaft auf Ende 2015 auszutreten. Damit entsteht die Notwendigkeit, ein neues Finanzierungsmodell für die Zeitschrift zu finden. Unterdessen wurde den Mitgliedern der Redaktion von der verbleibenden Herausgeberschaft (Schweizerischer Tonkünstlerverein, STV) die Kündigung auf Ende 2015 ausgesprochen. Sondierungen neuer Möglichkeiten einer Herausgeberschaft sind im Gange.

La Conférence des Hautes Écoles de  
Musique Suisses abandonne dissonance

La Conférence des Hautes Écoles de Musique Suisses a décidé de se retirer du comité éditorial de *dissonance* à la fin de l'année 2015. Il est dès lors nécessaire de trouver un nouveau modèle financier pour la revue. En attendant, l'éditeur restant (l'Association Suisse des Musiciens, ASM) a prononcé le licenciement de la rédaction pour la fin 2015. Des sondages quant à de nouvelles possibilités éditoriales sont en cours.